

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2017
Séance du 12 Avril 2017

N° 18
Objet : Adhésion Mission Locale
des Alpes de Haute Provence

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le douze du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trois du mois d'avril 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : FERAUD Maryline

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILLAUD Sylvie, AUZET Eric, AUZET Guy, AYMES Bernard, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MUNOZ MALDONADO Julien, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danielle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie

Etaient représentés :

AILHAUD Régine a donné pouvoir à POULEAU Philippe
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°9)
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BAILLE Denis
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles à partir du rapport n° 17
VILLARON Bruno a donné pouvoir à NICOLOSI Philip

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre
AUBERT Serge
BARTOLINI Bernard
BONNET Martine
CAREL Serge
CASA Chantal
ISOARD Roger
PAYAN Claude
ROCHAT Jacques
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2017

Application agréée E-legalite.com

004-200067437-20170412-18-DE

Monsieur Philip NICOLASI, rapporteur, expose ce qui suit :

La Mission Locale des Alpes de Haute Provence, est au carrefour des différentes politiques de la Jeunesse dont la coordination est essentielle avec les collectivités locales qui, par la diversité de leurs compétences tant sociales qu'économiques, éducatives...sont concernées au premier chef.

Réduire les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes répond à l'impératif de développement économique autant qu'à celui de cohésion sociale et son succès se joue à l'échelle des territoires et dans les partenariats locaux. Cette structure intervient dans le domaine de la formation et de l'emploi pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Depuis plusieurs années, le nombre de jeunes accompagnés est conséquent et nécessite de conforter les moyens d'action de la Mission Locale. La participation financière est donc un levier essentiel.

Jusqu'au 31 décembre 2016, les Communauté de Communes de Haute Bléone, Moyenne Durance, Duyes Bléone, Pays de Seyne, les communes de Digne les Bains, Mézel, La Robine sur Galabre, Aiglun, Champsercier, Saint Jurs et Sainte Croix du Verdon participaient à l'action de cette structure par le versement d'une adhésion annuelle.

Dans le cadre de sa compétence développement économique, il est proposé que Provence Alpes Agglomération adhère à Mission Locale des Alpes-de-Haute-Provence.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 1 € / habitant suivant le seuil démographique de 47 288 habitants (pop. municipale INSEE 2017) : soit 47 288,00 €.

Il vous est proposé:

D'approuver l'adhésion à la Mission Locale des Alpes de Haute Provence, la contribution 2017 s'élevant à 47 288,00 €,

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

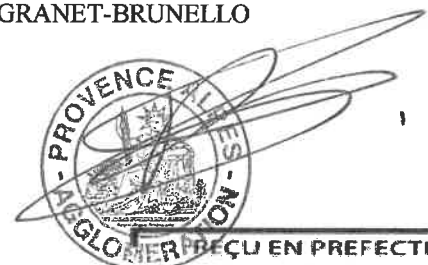
A la majorité pour 1 abstention : M. MARTELLINI Patrick ne prend part au vote

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

Le 13/04/2017

Application acquiescée E-kyjals.com

004-200067437-2017.04.12-18-DE